

Rentrée des élèves : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

- **A 8H30 pour les 6^{èmes}** : pour les élèves qui prennent le car, suivre les modalités fixées par le SIVU (Mairie d'Aizenay). Un pot d'accueil sera offert aux parents.
- **A 13H30 pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes}** : Attention, seuls les élèves de Coëx peuvent bénéficier d'un car (départ à 13H00 place Brechoteau), les autres familles doivent prendre leurs dispositions pour assurer le transport.

Photos de classes

Les photos de classes et les photos individuelles seront prises :

- le jour de la rentrée pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème},
- le mardi 3 septembre pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Horaires des cours

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

Matin : de 8H30 à 12H00 ou 12H30 (en fonction de l'emploi du temps de la classe) - **Après-midi** : de 13H55 à 17H00.



Mercredi : de 8H30 à 12H30 (un mercredi sur 2, en semaine paire) pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Modification R19 : les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} auront cours tous les mercredis de 8H30 à 12H30.

Le matin, les élèves sont admis sur la cour du collège à partir de 8H00. Le midi, ceux qui déjeunent chez eux sont priés de ne pas se présenter avant 13H30 (sauf pour les élèves inscrits à une option, un atelier ou une activité sportive).

Absences

- **En cas d'absence prévue** : utiliser les bulletins d'absence du carnet de correspondance (billets verts) prévus à cet effet et les transmettre au bureau de vie scolaire ou prévenir le collège par mail : contact@stемarie-aizenay.fr.
- **En cas d'absence imprévue (maladie)**, prévenir le bureau de vie scolaire dès le premier jour avant 9H00 ou dès 14H00 par téléphone au 02.51.94.62.00 ou par mail : contact@stемarie-aizenay.fr. A son retour en classe, l'élève rapporte au bureau de vie scolaire, un justificatif écrit de son absence.

Restauration

Pour les élèves « externes » ou qui ne déjeunent pas les 4 jours au self, la réservation des repas s'effectue via le site EcoleDirecte (des identifiants de connexion vous seront remis à la rentrée). La facturation des repas exceptionnels se fera au trimestre.

Infos niveau 3^{ème}

Tous les élèves de 3^{ème} effectueront leur stage d'observation en milieu professionnel :

- les 18,19 et 20 décembre 2019.

Vous pouvez d'ores et déjà commencer vos recherches.

Les fournitures scolaires

Ci-dessous la liste du matériel qui n'est pas vendu avec le lot de fournitures scolaires et que chaque élève doit avoir en sa possession le jour de la rentrée :

- 1 trousse complète comprenant : 4 stylos bille (noir, bleu, vert, rouge), 1 stylo plume ou tout crayon à cartouche encre bleue effaçable, 1 crayon de papier, 1 gomme, 1 taille-crayons, 1 tube de colle, 1 paire de ciseaux.
- des crayons de couleur, des feutres, 4 fluos de couleurs différentes.
- 1 crayon Velleda pour ardoise blanche.
- 1 clé USB 8 Go minimum.
- 1 agenda.
- des oreillettes (type téléphone ou MP4) à avoir toujours dans sa trousse.

Pour le niveau 6^{ème} :

- une ardoise blanche effaçable à sec.
- un bonnet de bain.
- une paire de lunettes de piscine.

Les fournitures scolaires seront distribuées le jour de la rentrée et vérifiées en classe avec le professeur principal.

Les manuels scolaires

Les livres empruntés par les élèves pendant les vacances devront être retournés au collège au plus tard le **mardi 20 août 2019**.

Les manuels scolaires seront prêtés le jour de la rentrée contre un chèque de caution de 40 € libellé à l'ordre du collège Sainte-Marie. Ils devront être couverts dès la première semaine de la rentrée ; ne pas les couvrir avec du papier adhésif.

A vos agendas

J'aurai le plaisir de vous retrouver lors des réunions d'informations qui se dérouleront aux dates suivantes :

Niveau 6^{ème} : présentation de la classe de 6^{ème}	Jeudi 12 septembre 2019 à 18h30
Niveau 5^{ème} : présentation de la classe de 5^{ème}	Mardi 1 ^{er} octobre 2019 à 18h30
Niveau 4^{ème} : présentation de la classe de 4^{ème}	Lundi 7 octobre 2019 à 18h30
Niveau 3^{ème} : présentation de la classe de 3^{ème}	Jeudi 19 septembre 2019 à 18h30

Les vacances scolaires

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

TOUSSAINT : Vendredi 18 octobre 2019 au Lundi 4 novembre 2019
Vendredi 20 décembre 2019 : Pas de classe - Journée des Communautés éducatives
NOËL : Vendredi 20 décembre 2019 au Lundi 6 janvier 2020
HIVER : Vendredi 14 février 2020 au Lundi 2 mars 2020
PRINTEMPS : Vendredi 10 avril 2020 au lundi 27 avril 2020
Vendredi 22 mai 2020 : Pas de classe – Pont de l'Ascension
Lundi 1^{er} juin 2020 : Pas de classe - Lundi de Pentecôte

Le secrétariat du collège est ouvert jusqu'au vendredi 12 juillet 2019
Réouverture à compter du lundi 19 août 2019.

Je reste bien évidemment à votre écoute pour toute question relative à la rentrée et vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

La Directrice, Nathalie LEBOEUF.

